

## COMMUNIQUÉ

### Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Ville d'Airdrie pour son plan intégré de développement durable de la collectivité

**Le 16 décembre 2009, Airdrie (Alberta)** – Basil Stewart, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et maire de Summerside (Î.-P.-É.), et Blake Richards, député de Wild Rose, au nom de Lisa Raitt, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui l'attribution d'une subvention du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> à la Ville d'Airdrie. La Ville utilisera le montant de 171 325 \$ pour financer l'élaboration d'un plan intégré de développement durable de la collectivité (PIDDC) qui lui permettra d'adopter une approche stratégique et mûrement réfléchi à l'égard de la croissance.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins de développement durable des gouvernements municipaux, a dit Basil Stewart, représentant la FCM. L'aide financière et le savoir-faire fournis par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus viables sur les plans environnemental, social et économique. »

« Notre gouvernement aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement comme elles s'en sont fixé l'objectif, au moyen du Fonds municipal vert, a dit M. Richards. La subvention à la Ville d'Airdrie annoncée aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par le gouvernement du Canada, en partenariat avec la FCM, pour aider les municipalités à assurer un avenir plus vert à leur population. »

La Ville d'Airdrie élabore actuellement un nouveau plan de collectivité — AirdrieONE — et utilise le cadre The Natural Step comme ligne de conduite pour s'assurer d'orienter la collectivité vers le développement durable d'une manière intégrée. L'initiative a renforcé et continuera de renforcer les capacités de la collectivité et des employés de la Ville. La Ville intégrera les renseignements recueillis à l'occasion des initiatives passées, consultera les partenaires communautaires et élaborera un processus ainsi qu'un plan de gouvernance axé sur le PIDDC.

Selon les prévisions, la mise en œuvre du PIDDC donnera lieu à une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 25 pour cent et à une baisse de la consommation d'eau de 30 pour cent — en faisant appel à des mesures telles les améliorations éconergétiques des bâtiments et la mise en valeur des transports collectifs — d'ici à 2015. Au chapitre de la planification, l'approche adoptée peut être étendue à la grande région environnante et les municipalités voisines ont la possibilité de travailler ensemble à la résolution des problèmes et à l'amélioration de la durabilité régionale.

« La Ville d'Airdrie est reconnaissante au Fonds municipal vert pour l'appui accordé à notre initiative en matière de développement durable, a dit Mme Linda Bruce, mairesse d'Airdrie. Cette aide financière nous donne la capacité de continuer à développer notre plan de développement durable et à nous assurer de la participation des citoyens, nous aidant à devenir un chef de file du développement durable. »

Le Fonds municipal vert est une dotation du gouvernement du Canada administrée par la Fédération canadienne des municipalités. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé en vue d'atteindre de nouvelles normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et d'amélioration en matière de protection du climat.

*La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle stimule le développement durable et la qualité de vie des collectivités en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

Renseignements :

### **Ville d'Airdrie (Alberta)**

Tara Richards  
Coordonnatrice des communications  
Ville d'Airdrie  
Tél. : 403-948-8800, poste 8722  
Cell. :  
403-606-8373  
Courriel : [tara.richards@airdrie.ca](mailto:tara.richards@airdrie.ca)  
[www.airdrie.ca](http://www.airdrie.ca)

### **Fonds municipal vert de la FCM**

Lorie Boucher  
Gestionnaire, Communications et Marketing  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités (FCM)  
Tél. : 613-907-6298  
Télé. : 613-244-1515  
Courriel : [lboucher@fcm.ca](mailto:lboucher@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/gmf](http://www.fcm.ca/gmf)

### **Ressources naturelles Canada**

Jocelyne Turner  
Attachée de presse  
Bureau du ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613-996-2007  
Télé. : 613 943-0663  
[www.nrcan-rncan.gc.ca](http://www.nrcan-rncan.gc.ca)